

## Déclaration de conformité UE

1. **Équipement radio:** MCUSC0014 (Modèle CA002-AM-AW)

2. **Nom et adresse du fabricant ou de son représentant autorisé :**

Innov8 Iberia, S.L

C/Les Planes, 2, Polígono Font Santa, 08970, Sant Joan Despí, Barcelona, Spain

3. **Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.**

4. **Objet de la déclaration :**



- Câble USB A a Micro Usb 2.4 A noir / Reference: MCUSC0014

5. **L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation pertinentes de l'Union:**

- **EMC (2014/30/EU):** Directive sur la compatibilité électromagnétique
- **RED (2014/53/EU):** Directive sur les équipements radio

6. **Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée.**

- ✓ **EN 55032:2015+A11:2020 :** Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia. Exigences relatives à l'émission
- ✓ **EN 55035:2017+A11:2020 :** Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'immunité (Approuvé par l'Asociación Española de Normalización en juillet 2020.)
- ✓ **EN IEC 6100-3-2:2019+A1:2021:** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par l'équipement =16 A par phase).
- ✓ **IEC 6100-3-3:2013+A1:2019+A2:2021:** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.
- ✓ **IEC 62321-3-1:2013 :** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 3-1 : Dépistage - Plomb, mercure, cadmium, chrome total et brome total par spectrométrie de fluorescence X
- ✓ **IEC 62321-5:2013 :** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 3-1 : Dépistage - Plomb, mercure, cadmium, chrome total et brome total par spectrométrie de fluorescence X
- ✓ **IEC 62321-4:2013+A1:2017 :** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 4 : Mercure dans les polymères, les métaux et l'électronique par CV-AAS, CV-AFS, ICP-OES et ICP-MS

- ✓ **IEC 62321-7-2:2017** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 7-2 : Chrome hexavalent - Détermination du chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les polymères et l'électronique par méthode colorimétrique.
- ✓ **IEC 62321-7-1:2015** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 7-1 : Chrome hexavalent - Présence de chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les revêtements anticorrosion métalliques incolores et colorés par méthode colorimétrique.
- ✓ **IEC 62321-6:2015** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 6 : Polybromobiphényles et polybromodiphényléthers dans les polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (CG-SM)
- ✓ **IEC 62321-8:2017** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 8 : Phtalates dans les polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (CG-SM), chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse utilisant un accessoire de pyrolyse/désorption thermique (Py-TD-GC-MS).

## 7. Informations complémentaires:

Signé au nom d'innov8 Iberia, S.L. :



## Ville et date:

Barcelone, 15 Novembre 2022

## Signature et fonction:

Manuel Hässig

CEO